

UPOV

TG/SESAME(proj.7)

ORIGINAL : anglais

DATE : 2011-10-12

**UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES**  
GENÈVE

**PROJET**

**SÉSAME**

Code UPOV : SESAM\_IND

*Sesamum indicum* L.

**PRINCIPES DIRECTEURS**

**POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN**

**DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ**

*établis par des experts d'Israël et de la République de Corée*

*pour examen par le*

*Comité de rédaction élargi à sa réunion  
qui se tiendra à Genève les 11 et 12 janvier 2012*

Autres noms communs : \*

<i>nom botanique</i>	<i>anglais</i>	<i>français</i>	<i>allemand</i>	<i>espagnol</i>
<i>Sesamum indicum</i> L.	Sesame	Sésame	Sesam	Sésamo

Ces principes directeurs ("principes directeurs d'examen") visent à approfondir les principes énoncés dans l'introduction générale (document TG/1/3) et dans les documents TGP qui s'y rapportent afin de donner des indications concrètes détaillées pour l'harmonisation de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) et, en particulier, à identifier des caractères convenant à l'examen DHS et à la production de descriptions variétales harmonisées.

**DOCUMENTS CONNEXES**

Ces principes directeurs d'examen doivent être interprétés en relation avec l'introduction générale et les documents TGP qui s'y rapportent.

\* Ces noms, corrects à la date d'adoption des présents principes directeurs d'examen, peuvent avoir été révisés ou actualisés. [Il est conseillé au lecteur de se reporter au code taxonomique de l'UPOV, sur le site Web de l'UPOV ([www.upov.int](http://www.upov.int)), pour l'information la plus récente.]

SOMMAIREPAGE

1.	OBJET DE CES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN .....	3
2.	MATERIEL REQUIS.....	3
3.	METHODE D'EXAMEN .....	3
3.1	Nombre de cycles de végétation.....	3
3.2	Lieu des essais.....	3
3.3	Conditions relatives à la conduite de l'examen .....	3
3.4	Protocole d'essai .....	4
3.5	Essais supplémentaires.....	4
4.	EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENEITE ET DE LA STABILITE .....	4
4.1	Distinction.....	4
4.2	Homogénéité .....	5
4.3	Stabilité .....	6
5.	GROUPEMENT DES VARIETES ET ORGANISATION DES ESSAIS EN CULTURE .....	6
6.	INTRODUCTION DU TABLEAU DES CARACTERES .....	6
6.1	Catégories de caractères.....	6
6.2	Niveaux d'expression et notes correspondantes.....	7
6.3	Types d'expression.....	8
6.4	Variétés indiquées à titre d'exemples.....	8
6.5	Légende.....	8
7.	TABLE OF CHARACTERISTICS/TABLEAU DES CARACTERES/MERKMALSTABELLE/TABLA DE CARACTERES.....	9
8.	EXPLICATIONS DU TABLEAU DES CARACTERES .....	16
8.1	Explications portant sur plusieurs caractères .....	16
8.2	Explications portant sur certains caractères .....	16
9.	BIBLIOGRAPHIE.....	23
10.	QUESTIONNAIRE TECHNIQUE .....	24

## 1. Objet de ces principes directeurs d'examen

Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de *Sesamum indicum* L.

## 2. Matériel requis

2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.

2.2 Le matériel doit être fourni sous forme de semences.

2.3 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est de :

30 g de semences

Les semences doivent satisfaire aux conditions minimales exigées pour la faculté germinative, la pureté spécifique, l'état sanitaire et la teneur en eau, indiquées par l'autorité compétente. Dans le cas où les semences doivent être maintenues en collection, la faculté germinative doit être aussi élevée que possible et indiquée par le demandeur.

2.4 Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou toute maladie importants.

2.5 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

## 3. Méthode d'examen

### 3.1 *Nombre de cycles de végétation*

En règle générale, la durée minimale des essais doit être de deux cycles de végétation indépendants.

### 3.2 *Lieu des essais*

En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Pour les essais conduits dans plusieurs lieux, des indications figurent dans le document TGP/9, intitulé "Examen de la distinction".

### 3.3 *Conditions relatives à la conduite de l'examen*

Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de l'examen.

### 3.4 *Protocole d'essai*

Chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 50 plantes au moins, qui doivent être réparties en 2 répétitions au moins.

### 3.5 *Essais supplémentaires*

Des essais supplémentaires peuvent être établis pour l'observation de caractères pertinents.

## 4. Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité

### 4.1 *Distinction*

#### 4.1.1 *Recommandations générales*

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après.

#### 4.1.2 *Différences reproductibles*

Les différences observées entre les variétés peuvent être suffisamment nettes pour qu'un deuxième cycle de végétation ne soit pas nécessaire. En outre, dans certains cas, l'influence du milieu n'appelle pas plus d'un cycle de végétation pour s'assurer que les différences observées entre les variétés sont suffisamment reproductibles. L'un des moyens de s'assurer qu'une différence observée dans un caractère lors d'un essai en culture est suffisamment reproductible consiste à examiner le caractère au moyen de deux observations indépendantes au moins.

#### 4.1.3 *Différences nettes*

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qualitatif, un caractère quantitatif ou encore pseudo-qualitatif. Il est donc important que les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction.

#### 4.1.4 *Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner*

Sauf indication contraire, aux fins de la distinction, toutes les observations portant sur des plantes isolées doivent être effectuées sur 20 plantes ou des parties prélevées sur chacune de ces 20 plantes et toutes les autres observations doivent être effectuées sur la totalité des plantes de l'essai, sans tenir compte d'éventuelles plantes hors-type.

#### 4.1.5 Méthode d'observation

La méthode recommandée pour l'observation du caractère aux fins de la distinction est indiquée par le code suivant dans la deuxième colonne du tableau des caractères (voir le document TGP/9 "Examen de la distinction", section 4 "Observation des caractères") :

MG : mensuration unique d'un ensemble de plantes ou de parties de plantes

MS : mensuration d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

VG : évaluation visuelle fondée sur une seule observation faite sur un ensemble de plantes ou de parties de plantes

VS : évaluation visuelle fondée sur l'observation d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

Type d'observation : visuelle (V) ou mesure (M)

L'observation "visuelle" (V) est une observation fondée sur le jugement de l'expert. Aux fins du présent document, on entend par observation "visuelle" les observations sensorielles des experts et cela inclut donc aussi l'odorat, le goût et le toucher. Entrent également dans cette catégorie les observations pour lesquelles l'expert utilise des références (diagrammes, variétés indiquées à titre d'exemples, comparaison deux à deux) ou des chartes (chartes de couleur). La mesure (M) est une observation objective en fonction d'une échelle graphique linéaire, effectuée à l'aide d'une règle, d'une balance, d'un colorimètre, de dates, d'un dénombrement, etc.

Type de notation : pour un ensemble de plantes (G) ou des plantes isolées (S)

Aux fins de l'examen de la distinction, les observations peuvent donner lieu à une notation globale pour un ensemble de plantes ou parties de plantes (G), ou à des notations pour un certain nombre de plantes ou parties de plantes isolées (S). Dans la plupart des cas, la lettre "G" correspond à une notation globale par variété et il n'est pas possible, ni nécessaire, de recourir à des méthodes statistiques pour évaluer la distinction

Lorsque plusieurs méthodes d'observation du caractère sont indiquées dans le tableau des caractères (p.ex. VG/MG), des indications sur le choix d'une méthode adaptée figurent à la section 4.2 du document TGP/9.

## 4.2 Homogénéité

4.2.1 Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après.

4.2.2 Pour l'évaluation de l'homogénéité, il faut appliquer une norme de population de 1% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95%. Dans le cas d'un échantillon de 50 plantes, 2 plantes hors-type sont tolérées.

### 4.3 *Stabilité*

4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité. L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène, elle peut aussi être considérée comme stable.

4.3.2 Lorsqu'il y a lieu, ou en cas de doute, la stabilité peut être évaluée plus précisément en examinant un nouveau lot de semences, afin de vérifier qu'il présente les mêmes caractères que le matériel fourni initialement.

## 5. Groupement des variétés et organisation des essais en culture

5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés pour faciliter la détermination de la distinction, il est utile d'utiliser des caractères de groupement.

5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés voisines soient regroupées.

5.3 Il a été convenu de l'utilité des caractères ci-après pour le groupement des variétés :

- a) Plante : type de croissance (caractère 1)
- b) Tige florale : nombre de fleurs par aisselle d'une feuille (caractère 16)
- c) Capsule : nombre de carpelles (caractère 22)
- d) Tégument : couleur (caractère 27)

5.4 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale et le document TGP/9 "Examen de la distinction".

## 6. Introduction du tableau des caractères

### 6.1 *Catégories de caractères*

#### 6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

### 6.1.2 Caractères avec astérisque

Les caractères avec astérisque (signalés par un \*) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est impossible compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

## 6.2 Niveaux d'expression et notes correspondantes

6.2.1 Des niveaux d'expression sont indiqués pour chaque caractère afin de définir le caractère et d'harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre.

6.2.2 Dans le cas de caractères qualitatifs et pseudo-qualitatifs (voir le chapitre 6.3), tous les niveaux d'expression pertinents sont présentés dans le caractère. Toutefois, dans le cas de caractères quantitatifs ayant cinq niveaux ou davantage, une échelle abrégée peut être utilisée afin de réduire la taille du tableau des caractères. Par exemple, dans le cas d'un caractère quantitatif comprenant neuf niveaux d'expression, la présentation des niveaux d'expression dans les principes directeurs d'examen peut être abrégée de la manière suivante :

Niveau	Note
petit	3
moyen	5
grand	7

Toutefois, il convient de noter que les neuf niveaux d'expression ci-après existent pour décrire les variétés et qu'ils doivent être utilisés selon que de besoin :

Niveau	Note
très petit	1
très petit à petit	2
petit	3
petit à moyen	4
moyen	5
moyen à grand	6
grand	7
grand à très grand	8
très grand	9

6.2.3 Des précisions concernant la présentation des niveaux d'expression et des notes figurent dans le document TGP/7 "Élaboration des principes directeurs d'examen".

### 6.3 *Types d'expression*

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo-qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

### 6.4 *Variétés indiquées à titre d'exemples*

Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemples afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.

### 6.5 *Légende*

(\*) Caractère avec astérisque – voir le chapitre 6.1.2

QL Caractère qualitatif – voir le chapitre 6.3

QN Caractère quantitatif – voir le chapitre 6.3

PQ Caractère pseudo-qualitatif – voir le chapitre 6.3

MG, MS, VG, VS – voir le chapitre 4.1.5

(a)-(c) Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.1

(+) Voir l'explication du tableau des caractères au chapitre 8.2



7. Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
<b>1. VG</b> (*) (+)	<b>Plant: growth type</b>	<b>Plante : type de croissance</b>	<b>Pflanze: Wuchstyp</b>	<b>Planta: hábito de crecimiento</b>		
<b>QL</b> (a)	indeterminate	indéterminé	unbegrenzt wachsend	indeterminado	Yangbaek	1
	determinate	déterminé	begrenzt wachsend	determinado		2
<b>2. VG</b> (+) (*)	<b>Plant: number of branches</b>	<b>Plante : nombre de branches</b>	<b>Pflanze: Anzahl der Zweige</b>	<b>Planta: número de ramas</b>		
<b>QN</b> (a)	absent or very few	nul ou très petit	fehlend oder sehr gering	ninguna o muy pocas	Jinju	1
	moderate	moyen	mittel	número moderado	Pyungan	3
	very many	très grand	sehr groß	número muy alto	Ansan	5
<b>3. VG</b> (+)	<b>Plant: position of branches</b>	<b>Plante : position des branches</b>	<b>Pflanze: Stellung der Zweige</b>	<b>Planta: posición de las ramas</b>		
<b>PQ</b> (a)	basal	basale	basal	basal	Kanto 1 go	1
	along stem	le long de la tige	entlang dem Stengel	a lo largo del tallo	Ansan, BRS Seda, CNPA Seridó	2
	apical	apicale	apikal	apical	H 65	3
<b>4. MS</b> (*) (+)	<b>Stem: number of nodes to first flower</b>	<b>Tige : nombre de nœuds jusqu'à la première fleur</b>	<b>Stengel: Anzahl Knoten bis zur ersten Blüte</b>	<b>Tallo: número de nudos hasta la primera flor</b>		
<b>QN</b> (a)	few	petit	gering	bajo	Yunhuck	3
	medium	moyen	mittel	medio	Jinju	5
	many	grand	groß	alto	Whangbaek	7
<b>5. VG</b>	<b>Stem: pubescence</b>	<b>Tige : pubescence</b>	<b>Stengel: Behaarung</b>	<b>Tallo: pubescencia</b>		
<b>QN</b> (a)	absent or very weak	nulle ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Jinki	1
	medium	moyenne	mittel	media	Poongnam	2
	strong	forte	stark	fuerte	Sunbaek	3

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota	
<b>6.</b>	<b>MS</b>	<b>Stem: length</b>	<b>Tige : longueur</b>	<b>Stengel: Länge</b>	<b>Tallo: longitud</b>		
(*)							
(+)							
<b>QN</b>	<b>(c)</b>	short	courte	kurz	corto	Adam	3
		medium	moyenne	mittel	medio		5
		long	longue	lang	largo	Ansan	7
<b>7.</b>	<b>MS</b>	<b>Leaf blade: length</b>	<b>Limbe : longueur</b>	<b>Blattspreite: Länge</b>	<b>Limbo: longitud</b>		
(+)							
<b>QN</b>	<b>(b)</b>	short	court	kurz	corto	Soonhuck	3
		medium	moyen	mittel	medio	Danbaek	5
		long	long	lang	largo	Osan	7
<b>8.</b>	<b>MS</b>	<b>Leaf blade: width</b>	<b>Limbe : largeur</b>	<b>Blattspreite: Breite</b>	<b>Limbo: anchura</b>		
(+)							
<b>QN</b>	<b>(b)</b>	narrow	étroit	schmal	estrecho	Soonhuck	3
		medium	moyen	mittel	medio	Danbaek	5
		broad	large	breit	ancho	Osan	7
<b>9.</b>	<b>MS</b>	<b>Leaf blade: length/width ratio</b>	<b>Limbe : rapport longueur/largeur</b>	<b>Blattspreite: Verhältnis Länge/Breite</b>	<b>Limbo: relación longitud/anchura</b>		
(*)							
<b>QN</b>	<b>(b)</b>	weakly elongated	faiblement allongé	leicht länglich	débilmente elongado	Soonhuck	3
		moderately elongated	moyennement allongé	mäßig länglich	moderadamente elongado	Danbaek	5
		strongly elongated	fortement allongé	stark länglich	fuertemente elongado	Osan	7

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota	
<b>10.</b>	<b>VG</b>	<b>Leaf blade: degree of lobing</b>	<b>Limbe : découpure du bord</b>	<b>Blattspreite: Stärke der Lappung</b>	<b>Limbo: grado de lobulado</b>		
(+)							
<b>QN</b>	<b>(b)</b>	<b>absent or very weak</b>	<b>absente ou très faible</b>	<b>fehlend oder sehr gering</b>	<b>ausente o muy débil</b>	<b>Soonhuck</b>	<b>1<sup>1</sup></b>
		weak	faible	gering	débil	Hucksun	3
		medium	moyenne	mittel	medio	Nambaek	5
		strong	forte	stark	fuerte	Osan <sup>1</sup>	7
		very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte	Milsung	9
<b>11.</b>	<b>VG</b>	<b>Leaf blade: intensity of green color</b>	<b>Limbe : intensité de la couleur verte</b>	<b>Blattspreite: Intensität der Grünfärbung</b>	<b>Limbo: intensidad del color verde</b>		
<b>QN</b>	<b>(b)</b>	light	claire	hell	claro	Osan	3
		medium	moyenne	mittel	medio	Yanghuck	5
		dark	foncée	dunkel	oscuro	Milsung	7
<b>12.</b>	<b>VG</b>	<b>Leaf blade: conspicuousness of venations on lower side</b>	<b>Limbe : netteté des nervations sur la face inférieure</b>	<b>Blattspreite: Ausprägung der Aderung an der Unterseite</b>	<b>Limbo: visibilidad de la nervadura en el envés</b>		
<b>QL</b>	<b>(b)</b>	absent	absente	fehlend	ausente	BRS Seda	1
		present	présente	vorhanden	presente	Yangbaek	9
<b>13.</b>	<b>MS</b>	<b>Petiole: length</b>	<b>Pétiole : longueur</b>	<b>Blattstiel: Länge</b>	<b>Pecíolo: longitud</b>		
<b>QN</b>		short	court	kurz	corto	Kanghuck	3
	<b>(b)</b>	medium	moyen	mittel	medio	Namsan	5
		long	long	lang	largo	Poongsan	7

<sup>1</sup> Sous réserve de l'approbation du TWA par correspondance.

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielsorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
<b>14.</b>	<b>VG</b>	<b>Petiole: anthocyanin coloration</b>	<b>Pétiole : pigmentation anthocyanique</b>	<b>Blattstiel: Anthocyanfärbung</b>	<b>Pecíolo: pigmentación antociánica</b>	
<b>QN</b>	<b>(b)</b>	absent or weak	nulle ou faible	fehlend oder gering	ausente o débil	Danbaek
		moderate	moyenne	mittel	moderada	
		strong	forte	stark	fuerte	Dasak
<b>15.</b>	<b>VG</b>	<b>Flower: color of petals</b>	<b>Fleur : couleur des pétales</b>	<b>Blüte: Farbe der Blütenblätter</b>	<b>Flor: color de los pétalos</b>	
<b>PQ</b>	<b>(b)</b>	white	blancs	weiß	blanco	BRS Seda, Yangbaek
		yellowish	jaunâtres	gelblich	amarillento	
		pink	roses	rosa	rosa	Hucksun
<b>16.</b>	<b>VG</b>	<b>Flowering stem: number of flowers per leaf axil</b>	<b>Tige florale : nombre de fleurs par aisselle d'une feuille</b>	<b>Blütenstandstiel: Anzahl der Blüten pro Blattachse</b>	<b>Tallo floral: número de flores por axila foliar</b>	
<b>QL</b>	<b>(a)</b>	one	une	eine	una	Ansan
		more than one	plus d'une	mehr als eine	más de una	Yangbaek
<b>17.</b>	<b>VG</b>	<b>Flowering stem: nectaries</b>	<b>Tige florale : nectaires</b>	<b>Blütenstandstiel: Nektarien</b>	<b>Tallo floral: nectarios</b>	
<b>QL</b>	<b>(b)</b>	absent	absents	fehlend	ausentes	Masekin
		present	présents	vorhanden	presentes	Yangbaek
<b>18.</b>	<b>VG</b>	<b>Flower: intensity of pink color on outer side of corolla</b>	<b>Fleur : intensité de la couleur rose sur la face externe de la corolle</b>	<b>Intensität der Rosafärbung an der Außenseite der Krone</b>	<b>Flor: intensidad del color rosa en la cara exterior de la corola</b>	
<b>QN</b>	<b>(a)</b>	absent	nulle	fehlend	ausente	
		light	claire	hell	claro	Kanghuck
		medium	moyenne	mittel	medio	Yanghuck
		dark	foncée	dunkel	oscuro	Hucksun

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
<b>19.</b>	<b>VG</b>	<b>Flower: intensity of pink color on inner side of lower lip</b>	<b>Fleur : intensité de la couleur rose sur la face interne de la lèvre inférieure</b>	<b>Blüte: Intensität der Rosafärbung an der Innenseite der Unterlippe</b>	<b>Flor: intensidad del color rosa en la cara interior del labio inferior</b>	
(+)						
<b>QN</b>	light	claire	hell	claro	Naman	1
	medium	moyenne	mittel	medio	Dasak	2
	dark	foncée	dunkel	oscuro	Hucksun	3
<b>20.</b>	<b>VG</b>	<b>Flower: pubescence of corolla</b>	<b>Fleur : pubescence de la corolle</b>	<b>Blüte: Behaarung der Krone</b>	<b>Flor: pubescencia de la corola</b>	
<b>QN</b>	weak	faible	gering	débil	Mihuck	1
	medium	moyenne	mittel	media	Kanghuck	2
	strong	forte	stark	fuerte	Kyeonghuck	3
<b>21.</b>	<b>VG</b>	<b>Flower: 'V' mark of inner side of corolla</b>	<b>Fleur : marque en 'V' de la face interne de la corolle</b>	<b>Blüte: 'V'-Zeichnung der Kroneninnenseite</b>	<b>Flor: marca en forma de "V" en la cara interior de la corola</b>	
(+)						
<b>QL</b>	absent	absente	fehlend	ausente		1
	present	présente	vorhanden	presente	Yangbaek	9
<b>22.</b>	<b>VG</b>	<b>Capsule: number of carpels</b>	<b>Capsule : nombre de carpelles</b>	<b>Kapsel: Anzahl der Karpelle</b>	<b>Cápsula: número de carpelos</b>	
(*) (+)						
<b>QL</b>	(c) two	deux	zwei	dos	Ansan	1
	more than two	plus de deux	mehr als zwei	más de dos		2
<b>23.</b>	<b>MS</b>	<b>Capsule: length</b>	<b>Capsule : longueur</b>	<b>Kapsel: Länge</b>	<b>Cápsula: longitud</b>	
(+)						
<b>QN</b>	(c) short	courte	kurz	corta	Adam	3
	medium	moyenne	mittel	media	Ansan	5
	long	longue	lang	larga		7

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota	
<b>24.</b>	<b>MS</b>	<b>Capsule: width</b>	<b>Capsule : largeur</b>	<b>Kapsel: Breite</b>	<b>Cápsula: anchura</b>		
(+)							
<b>QN</b>	(c)	narrow	étroite	schmal	estrecha	Adam	3
		medium	moyenne	mittel	media		5
		broad	large	breit	ancha	Mihuck	7
<b>25.</b>	<b>VG</b>	<b>Capsule: pubescence</b>	<b>Capsule : pubescence</b>	<b>Kapsel: Behaarung</b>	<b>Cápsula: pubescencia</b>		
<b>QN</b>	(c)	weak	faible	gering	débil	Mihuck	1
		medium	moyenne	mittel	media	Poongan	2
		strong	forte	stark	fuerte	Whangbaek	3
<b>26.</b>	<b>VG</b>	<b>Capsule: color</b>	<b>Capsule : couleur</b>	<b>Kapsel: Farbe</b>	<b>Cápsula: color</b>		
<b>QL</b>	(c)	green	verte	grün	verde	Yangbaek	1
		yellow	jaune	gelb	amarillo	Whangbaek	2
		purple	pourpre	purpurn	púrpura		3
<b>27.</b>	<b>VG</b>	<b>Seed coat: color</b>	<b>Tégument : couleur</b>	<b>Samenschale: Farbe</b>	<b>Tegumento: color</b>		
(*)							
<b>PQ</b>	(c)	white	blanc	weiß	blanco	Yangbaek	1
		grey	gris	grau	gris	Mankum	2
		gold	or	gold	dorado	Masekin	3
		brown	brun	braun	marrón	Yuyoung	4
		black	noir	schwarz	negro	Jingi	5
<b>28.</b>	<b>VG</b>	<b>Seed coat: texture</b>	<b>Tégument : texture</b>	<b>Samenschale : Textur</b>	<b>Tegumento: textura</b>		
(+)							
<b>QL</b>	(c)	smooth	lisse	glatt	suave	Yangbaek <sup>1</sup>	1
		rough	rugueuse	rauh	áspero	NonggiS1 <sup>1</sup>	2

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
<b>29.</b>	<b>VG/ MG</b>	<b>Time of beginning of flowering</b>	<b>Époque de début de floraison</b>	<b>Zeitpunkt des Blühbeginns</b>	<b>Época de comienzo de la floración</b>	
(+)						
<b>QN</b>	<b>(a)</b>	early	précoce	früh	temprana	Jingi 3
		medium	moyenne	mittel	media	Yangbaek 5
		late	tardive	spät	tardía	Namda 7
<b>30.</b>	<b>MG</b>	<b>Time of maturity</b>	<b>Époque de maturité</b>	<b>Zeitpunkt der Reife</b>	<b>Época de madurez</b>	
(+)						
<b>QN</b>	<b>(c)</b>	early	précoce	früh	temprana	Manhuck 3
		medium	moyenne	mittel	media	Kangbaek 5
		late	tardive	spät	tardía	Namda 7

## 8. Explications du tableau des caractères

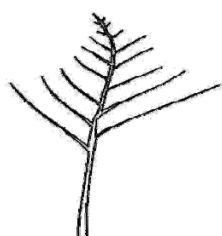
### 8.1 *Explications portant sur plusieurs caractères*

Les caractères auxquels l'un des codes suivants a été attribué dans la deuxième colonne du tableau des caractères doivent être examinés de la manière indiquée ci-après :

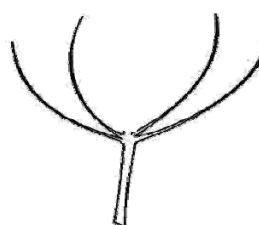
- (a) Les caractères doivent être observés au stade de floraison.
- (b) Les caractères portant sur la feuille doivent être observés au stade de floraison sur la partie inférieure de la plante.
- (c) Les caractères portant sur la capsule et les semences doivent être observés à maturité complète sur la partie inférieure de la plante.

### 8.2 *Explications portant sur certains caractères*

#### Ad. 1 : Plante : type de croissance



1  
indéterminé



2  
déterminé

#### Ad. 2 : Plante : nombre de branches

On entend par “nul” ou “très petit” zéro ou une branche par plante, par “moyen” plus de deux branches par plante, et par “grand” plus de cinq branches par plante.



1  
nul ou très petit



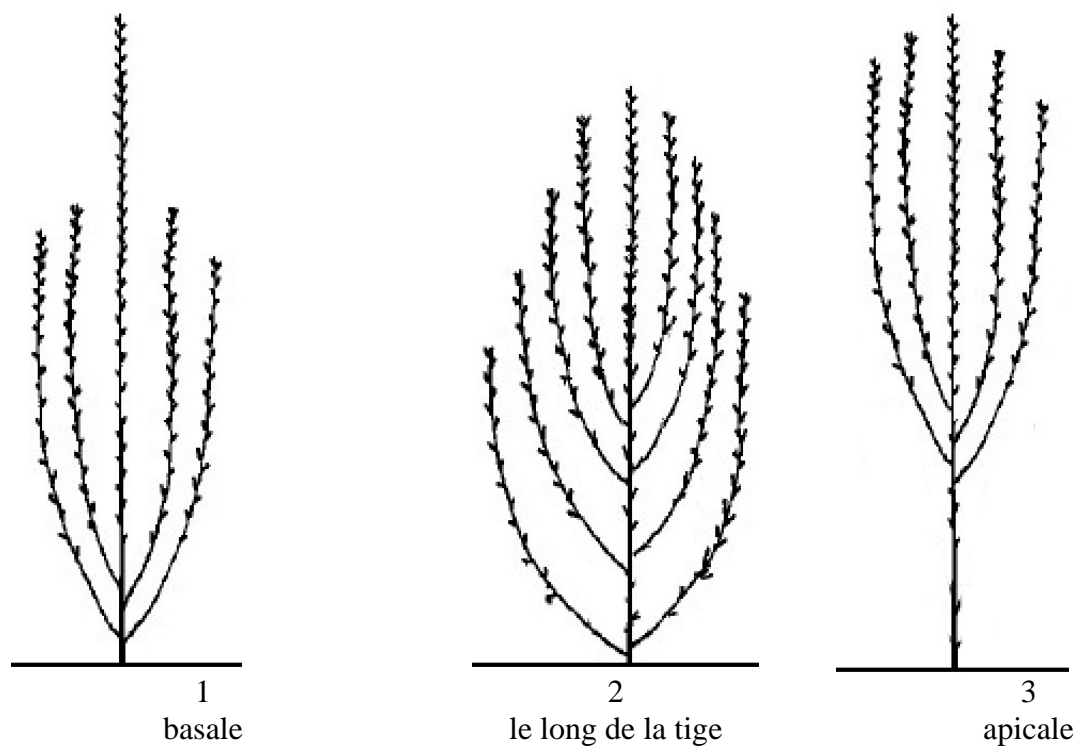
3  
moyen



5  
très grand

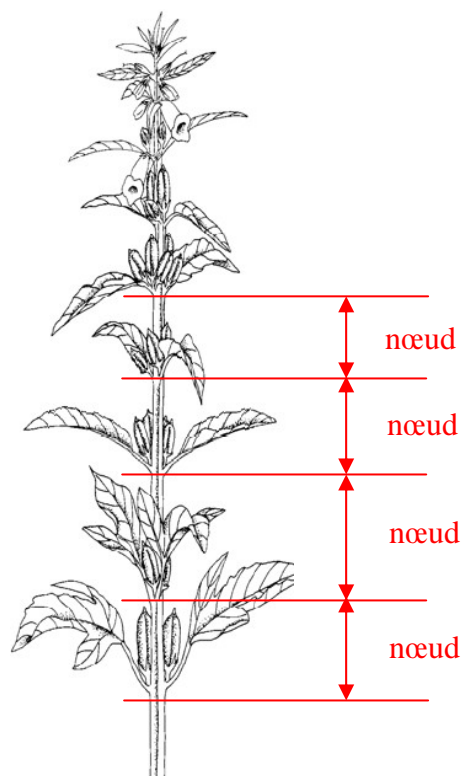


**Ad. 3 : Plante : position des branches <sup>1</sup>**



Ad. 4 : Tige : nombre de nœuds jusqu'à la première fleur

Le nombre de nœuds jusqu'à la première fleur doit être observé sur la tige principale et se compte du premier nœud au nœud où la première fleur est présente (le nombre de nœuds jusqu'à la première fleur varie entre 4 et 65).

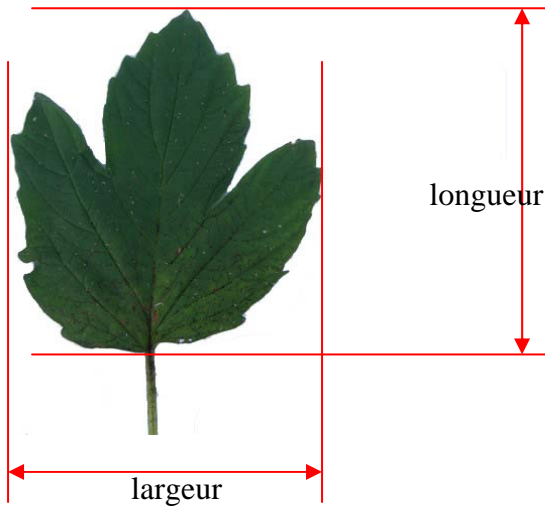


Ad. 6 : Tige : longueur

À observer à maturité complète.

Ad. 7 : Limbe : longueur

Ad. 8 : Limbe : largeur



Ad. 10 : Limbe : découpeure du bord <sup>1</sup>



1  
absente ou très  
faible



3  
faible



5  
moyenne

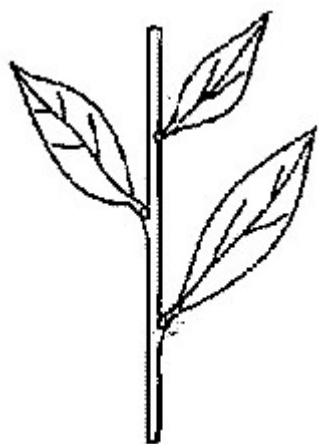


7  
forte



9  
très forte

Ad. 17 : Tige florale : nectaires



1  
absents



9  
présents

Ad. 18 : Fleur : intensité de la couleur rose sur la face externe de la corolle



corolle



1  
nulle



2  
claire



3  
moyenne



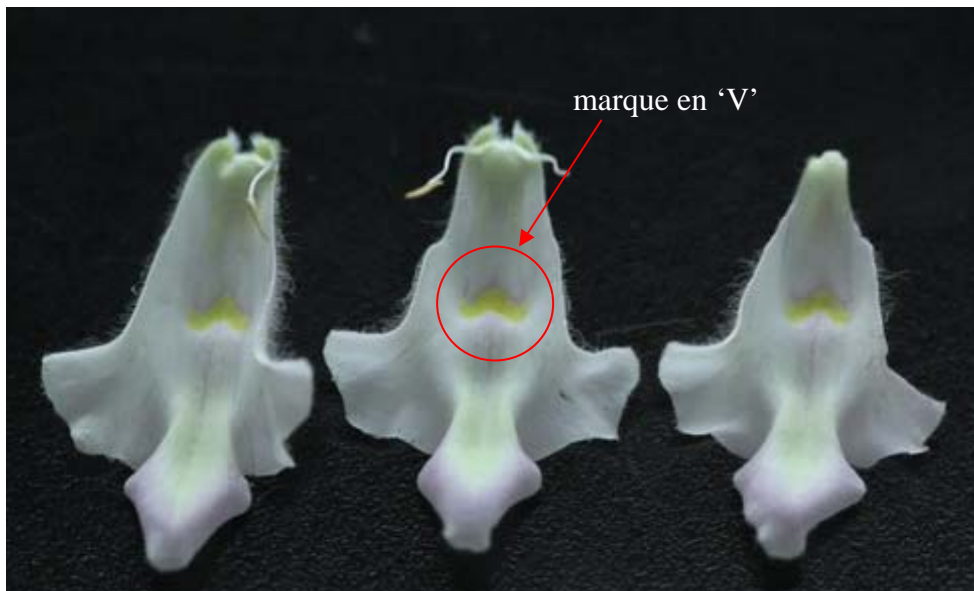
4  
foncée

Ad. 19 : Fleur : intensité de la couleur rose sur la face interne de la lèvre inférieure



Lèvre inférieure

Ad. 21 : Fleur : marque en 'V' de la face interne de la corolle



marque en 'V'

Ad. 22 : Capsule : nombre de carpelles



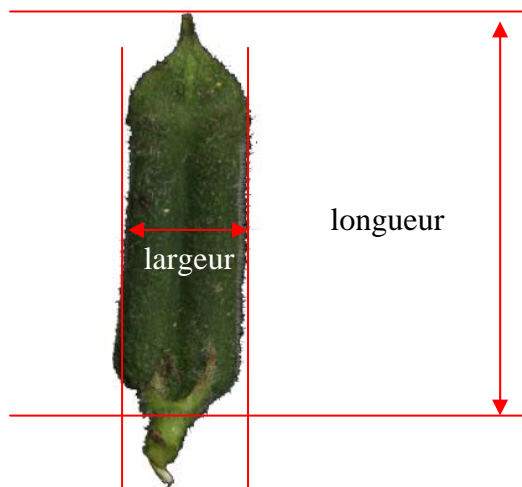
1  
deux



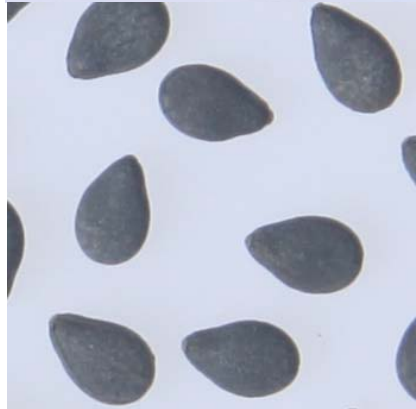
2  
plus de deux

Ad. 23 : Capsule : longueur

Ad. 24 : Capsule : largeur



Ad. 28 : Tégument : texture



1  
lisse



2  
rugueuse

Ad. 29 : Époque de début de floraison

Lorsqu'une fleur apparaît sur une plante de la parcelle.

Ad. 30 : Époque de maturité

Lorsque l'on observe chez 50% des plantes la déhiscence de la capsule sur la tige principale sur une parcelle.

9. Bibliographie

IPGRI. Descriptors for Sesame. IPGRI. 2004

RDA. Descriptors and guideline for management of Sesame. Republic of Korea, 2006

KSVS. Test guideline for Sesame. Republic of Korea. 2002

10. Questionnaire technique

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

	Date de la demande : (réservé aux administrations)
--	---

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE  
à remplir avec une demande de certificat d'obtention végétale

1. Objet du questionnaire technique

1.1 Nom botanique

1.2 Nom commun

2. Demandeur

Nom

Adresse

Numéro de téléphone

Numéro de télécopieur

Adresse électronique

Obtenteur (s'il est différent du demandeur)

3. Dénomination proposée et référence de l'obteneur

Dénomination proposée  
(le cas échéant)

Référence de l'obteneur



#4. Renseignements sur le schéma de sélection et la méthode de multiplication de la variété

4.1 Schéma de sélection

Variété résultant d'une :

4.1.1 Hybridation

- a) hybridation contrôlée [....]  
(indiquer les variétés parentales)

(.....) x (.....)  
parent femelle parent mâle

- b) hybridation à généalogie partiellement inconnue [....]  
(indiquer la ou les variété(s) parentale(s) connue(s))

(.....) x (.....)  
parent femelle parent mâle

- c) hybridation à généalogie totalement inconnue [....]

- 4.1.2 Mutation [....]  
(indiquer la variété parentale)

.....

- 4.1.3 Découverte et développement [....]  
(indiquer le lieu et la date de la découverte, ainsi que la méthode de développement)

.....

- 4.1.4 Autre [....]  
(préciser)

.....

# Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

## 4.2 Méthode de multiplication de la variété

### 4.2.1 Variétés reproduites par voie sexuée

- a) Autofécondation [....]
- b) Pollinisation croisée
  - i) population [....]
  - ii) variété synthétique [....]
- c) Hybride [....]
- d) Autre [....]  
(veuillez préciser)

### 4.2.2 Multiplication végétative

- a) boutures [....]
- b) multiplication *in vitro* [....]
- c) Autre (préciser) [....]

### 4.2.3 Autre [ ] (veuillez préciser)

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

5. Caractères de la variété à indiquer (le chiffre entre parenthèses renvoie aux caractères correspondants dans les principes directeurs d'examen; prière d'indiquer la note appropriée).

Caractères	Exemples	Note
<b>5.1 Plante : type de croissance</b> <b>(1)</b>		
indéterminé	Yangbaek	1 [ ]
déterminé		2 [ ]
<b>5.2 Tige florale : nombre de fleurs par aisselle d'une feuille</b> <b>(16)</b>		
une	Ansan	1 [ ]
plus d'une	Yangbaek	2 [ ]
<b>5.3 Capsule : nombre de carpelles</b> <b>(22)</b>		
deux	Ansan	1 [ ]
plus de deux		2 [ ]
<b>5.4 Tégument : couleur</b> <b>(27)</b>		
blanc	Yangbeak	1 [ ]
gris	Mankum	2 [ ]
or	Masekin	3 [ ]
brun	Yuyoung	4 [ ]
noir	Jingi	5 [ ]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

6. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés

*Veillez indiquer dans le tableau ci-dessous et dans le cadre réservé aux observations en quoi votre variété candidate diffère de la ou des variété(s) voisine(s) qui, à votre connaissance, s'en rapproche(nt) le plus. Ces renseignements peuvent favoriser la détermination de la distinction par le service d'examen.*

Dénomination(s) de la ou des variété(s) voisine(s) de votre variété candidate	Caractère(s) par lequel ou lesquels votre variété candidate diffère des variétés voisines	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez la ou les variété(s) <b>voisine(s)</b>	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez <b>votre</b> variété candidate
<i>Exemple</i>	<i>Plante : type de croissance</i>	<i>indéterminé</i>	<i>déterminé</i>
Observations :			

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#7. Renseignements complémentaires pouvant faciliter l'examen de la variété

7.1 En plus des renseignements fournis dans les sections 5 et 6, existe-t-il des caractères supplémentaires pouvant faciliter l'évaluation de la distinction de la variété?

Oui [ ] Non [ ]

(Dans l'affirmative, veuillez préciser)

7.2 Des conditions particulières sont-elles requises pour la culture de la variété ou pour la conduite de l'examen?

Oui [...] Non [...]

(Dans l'affirmative, veuillez préciser)

7.3 Autres renseignements

8. Autorisation de dissémination

a) La législation en matière de protection de l'environnement et de la santé de l'homme et de l'animal soumet-elle la variété à une autorisation préalable de dissémination?

Oui [ ] Non [ ]

b) Dans l'affirmative, une telle autorisation a-t-elle été obtenue?

Oui [ ] Non [ ]

Si oui, veuillez joindre une copie de l'autorisation.

---

# Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

9. Renseignements sur le matériel végétal à examiner ou à remettre aux fins de l'examen

9.1 L'expression d'un ou plusieurs caractère(s) d'une variété peut être influencée par divers facteurs, tels que parasites et maladies, traitement chimique (par exemple, retardateur de croissance ou pesticides), culture de tissus, porte-greffes différents, scions prélevés à différents stades de croissance d'un arbre, etc.

9.2 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. Si le matériel végétal a été traité, le traitement doit être indiqué en détail. En conséquence, veuillez indiquer ci-dessous si, à votre connaissance, le matériel végétal a été soumis aux facteurs suivants :

- |   |                 |
|---|-----------------|
| a) Micro-organismes (p. ex. virus, bactéries, phytoplasmes)           | Oui [ ] Non [ ] |
| b) Traitement chimique (p. ex. retardateur de croissance, pesticides) | Oui [ ] Non [ ] |
| c) Culture de tissus  | Oui [ ] Non [ ] |
| d) Autres facteurs  | Oui [ ] Non [ ] |

Si vous avez répondu "oui" à l'une de ces questions, veuillez préciser.

.....

10. Je déclare que, à ma connaissance, les renseignements fournis dans le présent questionnaire sont exacts :

Nom du demandeur

Signature

Date

[Fin du document]